



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

euro

Question écrite n° 7684

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur les critiques du Président de la République et du Gouvernement à l'égard de la politique européenne de l'euro fort. La montée de l'euro face aux autres monnaies, et notamment face aux monnaies américaine, japonaise et chinoise n'est évidemment pas sans effet sur le plan économique. Elle pénalise par exemple les entreprises françaises qui affrontent une concurrence plus dure sur notre territoire. Pour autant, faire de l'euro fort le bouc émissaire des difficultés de la France, dont la croissance est inférieure à celle de la moyenne de la zone euro, n'est pas acceptable. Plus de la moitié des échanges commerciaux de l'Hexagone se font en euros et ne sont donc pas concernés par les mouvements de change. De plus, l'Allemagne affiche, elle, des excédents extérieurs considérables (150 milliards d'euros sur un an). La France est pour l'instant la seule à s'en prendre ainsi à l'euro, l'Allemagne ne la suivant pas dans cette direction. Il lui demande de lui indiquer la position du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7684

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6260

Question retirée le : 3 mai 2011 (Fin de mandat)